



Guidel Rando
randonnée & longe côte

15 Kerdeuzet

56520 – GUIDEL

06 86 42 03 93

@ : contact@guidelrando.fr

N°affiliation FFRP 03241



CDRP Morbihan

Maison des Solidarités

12 rue des Hortensias

56390 GRAND-CHAMP

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble

Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux

Tél. : 09 72 72 01 19

frrandonnee@grassavoye.com

Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution

3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre

Tel 33(0)1 70 96 63 40

Contrat n° 4000716162 /1

Guidel, le 26 02 2026

NOTICE D'INFORMATION

W-E de randonnées Presqu'île de Rhuy du vendredi 10 au dimanche 12 avril 2026 – 3 jours / 2 nuits

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité à la date du séjour, avec assurance IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA et à jour de l'adhésion à Guidel Rando.

Nombre de participants : **41** au minimum et **50** au maximum

Dates : **du vendredi 10 au dimanche 12 avril 2026**

Déplacements : **voitures personnelles avec covoiturage**

LE LIEU

Formant un long bras qui vient refermer la petite mer (Mor Bihan) comme pour la protéger de sa grande sœur agitée (Mor Braz), la presqu'île de Rhuy invite à un séjour d'évasion entre terre et mer. Du château de Suscinio à Port Navalo en passant par les plages de la Bretagne Sud, on apprécie ses paysages de criques, de dunes, de marais, ses petits ports et ses produits bretons.

PROGRAMME

Le programme a été établi selon les informations connues lors de sa rédaction. Des impondérables sont toujours possibles, et selon les circonstances du moment : météo, terrain, groupe, ...les randonnées pourraient être modifiées ou annulées.

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pédestre pour apprécier pleinement ce séjour.

Encadrement des randonnées : animateurs(trices) de l'association titulaires du CARP

Résumé du programme (détaillé page 3) :

Randonnées sans difficultés

- Jour 1 – Visite du château de Suscinio. Randonnée Le Tour du Parc et Penvins (12,5 km)
- Jour 2 – Randonnée Arzon (22,5 km)
- Jour 3 – Randonnée Saint Armel et Le Hézo (19 km)

HÉBERGEMENT et RESTAURATION

NOM et ADRESSE : Maison Marine Marie Le Franc

2 rue Marie Le Franc, Banastère, 56370 Sarzeau

Tel : 02 97 67 42 19

- Formule pension complète du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche (2 dîners et 2 pique-niques).
- Chambres de 2 personnes lits séparés avec douche et WC (serviettes de toilette non fournies)
- Chambre individuelle avec supplément de 10,00 € (dans la limite de disponibilité)

COÛT DU SÉJOUR

Le prix du séjour est fixé à 182,00 € par personne, prix ferme et définitif non révisable.

Ce prix comprend :

- L'hébergement et la restauration tels que définis plus haut, du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche
- La taxe de séjour
- L'accompagnement des randonnées
- Les visites
- Les contributions fédérales EIT et UEIT

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle
- Les frais de covoiturage
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas prévu comme compris

INSCRIPTION

L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin d'inscription à l'adresse indiquée, et le paiement effectué.

Date limite d'inscription : vendredi 20 mars

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi et qui doit comporter **la même date** que le bulletin d'inscription.

Ce bulletin doit être obligatoirement rempli et signé même si vous n'avez pas souscrit d'assurance.

Pour information : titulaire d'une licence avec assurance IRA, vous bénéficiez automatiquement de l'assurance rapatriement dans le monde entier.

PAIEMENT

En une seule fois à l'inscription, par les moyens proposés ci-dessous :

- Virement bancaire
- CB sur la plateforme Pep's Up
- Chèque bancaire à l'ordre de Guidel Rando

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Chaque équipage gèrera la contribution de chacun aux frais de déplacement (trajet A-R et trajets sur place)

Déplacement d'environ ...250.....km (**rétribution conseillée : 0,30 €/km**) soit 75 € par véhicule.

FRAIS DE RÉOLUTION ou D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

1- Si assurance non souscrite : pas de remboursement. Il est conseillé à l'adhérent de chercher un remplaçant. (voir paragraphe « cession du séjour »)

2- Si assurance souscrite : L'annulation relève de la garantie « Assurance annulation » souscrite auprès de WTW – MUTAIDE n°8712. Consulter le contrat d'assurance.

Les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances resteront acquises à la structure organisatrice.

CESSION DU SÉJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

DIVERS

Une note regroupant toutes les informations pratiques (horaires, répartition des chambres et du covoiturage, parkings...) sera expédiée à chaque participant au plus tard 15 jours avant le départ.

RESPONSABLE DU SÉJOUR

Pour tous renseignements : Alain Le Gall – president@guidelrando.fr – 06 78 60 67 78

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables dans l'espace adhérent à la page voyages du site de l'association <https://www.guidelrando.fr/>

PROGRAMME DÉTAILLÉ prévisionnel

Jour 1

Départ de Guidel – L'Estran à destination du parking du château de Suscinio (environ 90 km, 1h)

RDV à l'entrée du château à 9h45.

10h : début de la visite. Animation qui permet de découvrir l'histoire du château et de son domaine accompagné d'un médiateur. Durée de la visite environ 2h30.

Pique-nique tiré du sac sur le site.

Départ en voiture pour la Maison marine Marie Le Franc (env. 6 km, 10 mn), voitures garées sur le parking.

Randonnée de 12,5 km.

Retour à la Maison Marine, distribution des chambres.

19h : apéritif d'accueil offert.

19h30 : dîner.

Soirée libre ou jeux de société.

Jour 2

8h : petit déjeuner

9h : départ du centre, direction parking de Kerners (env. 21 km, 24 mn)

Circuit de 22,7 km autour d'Arzon.

Pique-nique

Après la rando, possibilité balade dans le centre de Sarzeau

18h30 : apéro

19h30 : dîner

Soirée libre ou jeux de société

Jour 3

8h : petit déjeuner

9h : départ du centre, direction parking de l'Île de Tascon à Saint Armel (env. 10 km, 13mn)

Circuit de 19 km Saint Armel – Le Hézo

Pique-nique

A la fin de la rando, pot de fin de WE

Retour à Guidel (env. 85 km, 1h)